

Présents : Nicolas Loustau-Chartez - Pierre Patie - Aurore Guebara - Michèle Haensel - Romain Bouvier –
- Loïc Lunion- Monique Lapêtre - Yannick Katlka -

Absents excusés : Jérôme Cappicot - Maryline Hustaix - Manuel Hernandez

Secrétaire de séance : Monique Lapêtre

1. Approbation du PV du 06/03/2025

A l'unanimité par le Conseil Municipal.

2. Etat des indemnités des élus 2024

Maire : 12 578.16 €

Adjoints : 4 883.28 €

3. Vote des taux d'imposition 2025

Comme l'an dernier a été décidé une hausse de 2% des ressources fiscales : les taux suivants ont été votés en 2025 :

Taxe foncière bâtie 25.20%

Taxe foncière non bâtie 28.02%

Taxe d'habitation 10.90%

4. Demande de subventions 2025

Le conseil municipal a décidé cette année d'octroyer les subventions suivantes :

- La Kawathèque : 600 €
- ACCA, Aînés ruraux, les 36 Z'arts, les Mardis de l'insolite, les Marvales, Comité des fêtes : 300 €
- BIE : 300 €
- Amicale des sapeurs-pompiers, challenge Jonathan Lassus : 200 €
- Adelfa 64 (lutte contre la grêle), CODDA, Piémont Oloronais Urgences Réfugiés : 150 €

5. Affectation des résultats 2024 COMMUNE

Excédent de fonctionnement : 411 301.41 € (32 933.46 €+ excédent reporté : 378 367.95 €)

Déficit d'investissement : 60 331.06 € (56 131.06 € + déficit des restes à réaliser : 4 200 €)

Résultat reporté en fonctionnement : 350 970.35 € (411 301.41 € - 60 331.06 €)

Délibération actée ce jour

6. Vote du budget 2025 COMMUNE

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 661 399.35 €

Recettes : 661 399.35 € dont excédent 350 970.35 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 369 900.06 €

Recettes : 369 900.06 € dont comblement du déficit 2024 : 60 331.06€

Budget à l'équilibre : adopté par le conseil

7. Affectation des résultats 2024 EAU POTABLE

Déficit de fonctionnement : 3 508.31 € (6 480.64 € + déficit reporté : 9 988.95 €)

Excédent d'investissement : 91 782.77 € (excédent 91 782.77 €)

8. Vote du budget 2025 EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 36 606.75 € (dont déficit 2024 reporté : 3 508.31€ et prestation SAUR : 15 000 €)

Recettes : 36 606.75 € (dont vente eau : 5 600.00 € et subventions communales : 23 423.37€)

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 96 981.21 € (dont travaux : 96 397.83 €)

Recettes : 96 981.21 € (dont excédent 2024 reporté : 91 782.77 €)

Budget à l'équilibre : adopté par le conseil

L'ensemble des documents budgétaires sont consultables dans leurs totalités au secrétariat de mairie.

9. Fongibilité des crédits

Le maire, après avoir présenté au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2025, demande, afin de faciliter la gestion de la commune, à être autorisé à des mouvements de crédits éventuels au sein de la fonction investissement ou fonctionnement dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Autorisation du conseil

10. Ateliers jeunes 2025

Les jeunes chapeautés par le centre La-Haut seront accueillis à nouveau cette année pour quelques jours durant l'été pour des travaux encadrés.

Les dates ne sont pas encore déterminées à ce jour.

Approuvé par le conseil

11. Questions diverses

- L'ONF a envoyé un devis pour marquer l'affouage.
- Projet d'une tour à hirondelle : nous vous rappelons l'importance de renvoyer ce sondage afin que le conseil valide ou pas ce projet. De plus, une proposition a été faite de faire passer dans les maisons dans les prochaines semaines, un stagiaire qui pourra répondre à toutes vos questions.
Merci de lui réserver un bon accueil.
- Zones à débroussailler : une étude de jachères fleuries va être faite sur des surfaces à identifier et chiffrer. Cela permettrait de réduire les tontes et améliorer outre l'esthétique, le développement d'insectes pollinisateurs.
- Rappel arrêt du cuivre en 2027 : la fibre doit être installée avant cette date. Les opérateurs vont contacter les personnes fonctionnant encore avec l'ADSL.
- Projet d'un panneau autour du maréchal ferrant : photo + texte à déterminer.
- **Invitation à la cérémonie du 8 mai : 11h30 devant le monument aux morts**
- PLUI suite du déroulement des différentes étapes : transmission du projet d'arrêté du PLUI de la CCHB pour avis du Conseil Municipal avant fin juin 2025.
- Une paire de lunettes a été retrouvée rue du Château Bazerques, A récupérer au secrétariat de Mairie.